

N° 45
Octobre 2004

Atout Parc

Éditorial

Travaux . . .
Comme nous vous l'annonçons dans notre dernière édition, l'allée Burlot sera fermée probablement jusqu'à fin décembre. Le parking du golf est à votre disposition durant les travaux.

L'anniversaire des 10 ans de classement du Parc de la Poudrerie que nous avons célébré à l'occasion des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre nous a permis de rendre hommage à tous ceux qui ont été à l'initiative de cette démarche. Il représente l'aboutissement d'une mobilisation générale de la population et des élus après 7 années d'efforts. Ce fut également l'occasion d'évoquer les projets qui auraient pu voir le jour si l'association ne s'était pas battue pour défendre l'Intégrité du Parc et d'expliquer aux nombreux visiteurs les conséquences de ce classement ainsi que le niveau de protection apporté. Mais après cette évocation du passé, nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir car les dossiers à traiter ne manquent pas. Vous en retrouverez bon nombre dans l'article de Jacques Dufour intitulé "Proposition pour l'Espace naturel", mais il en est un qui laisse envisager une rentrée particulièrement chaude : celui du bois de la Tussion.

En effet, pas moins de trois projets menacent cette partie nord-est du Parc : les travaux envisagés pour sécuriser cet espace et le rendre accessible au public, le projet de construction d'un bassin de rétention et celui d'aménagement d'un parking. Nous avons réagi en affichant notre position au travers de courriers adressés aux élus concernés : maires, Conseil Général, ... (pour mémoire : concernant le bassin de rétention, nous proposons que ce dernier soit construit sous le parking de la gare en cours de réaménagement). Nous avons également rencontré les personnes en charge du dossier à la DIREN et plus récemment nous sommes intervenus auprès du ministère de l'Écologie. Comme nous avons eu l'occasion de le rappeler dans un récent courrier, le bois de la Tussion est un site classé et il ne s'agit aucunement d'une simple réserve foncière que chacun peut utiliser comme et quand bon lui semble.

*Michel GLEVAREC
Président des Amis du Parc*

En 1998, la commission nature avait présenté un document : PROPOSITIONS POUR LA REHABILITATION DE L'ESPACE NATUREL DU PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE. Publié dans une période néfaste pour le Parc : désengagement de l'Etat, occupation de l'espace par des dizaines de caravanes, il n'avait d'autres buts que de faire connaître nos réflexions à travers une expérience bénévole de terrain.

Six ans ont passé durant lesquelles l'Agence des Espaces Verts a succédé à l'ONF, la tempête a sévi et de nouvelles orientations ont été prises. Alors direz vous, tout est bien qui fini bien ! Pas tout à fait car, si nous disons sans détour que nous sommes relativement satisfait de l'entretien général du Parc, il n'en demeure pas moins que l'on peut pratiquement reprendre ce

document, in extenso, car en fait rien n'a vraiment changé.

Notre département a la chance d'avoir trois grands espaces de qualité. Parmi eux, la Poudrerie a le mérite de mettre à la disposition du public une forêt qui quoi que l'on fasse ne dépassera jamais 130ha, alors que ses visiteurs sont de plus en plus nombreux.

Les aspirations du public étant aussi larges qu'il est varié, le rôle d'une association de protection est d'entendre les différents points de vue qui ont chacun une bonne raison de réclamer tel ou tel régime pour leur espace vert. Des usagers désirent des espaces libres pour les jeux et le pique nique alors que d'autres souhaitent préserver

suite en page 2

Les entrées actuelles sont indignes d'un site classé !



Propositions pour l'Espace naturel

PROPOSITIONS POUR L'ESPACE NATUREL.

ce qu'ils ont reçu en héritage sont réticents à le modifier, le jardiner ou le modeler. Il n'est pas question pour autant d'en faire un sanctuaire écologique. Si l'on se réfère au seul document existant à ce jour, référence en la matière, émanant de l'AEV et datant de juin 2000: DEVENIR DE LA POUDRERIE et STRATEGIES, force est de constater que les orientations sont dans la ligne directrice fixée par le comité de pilotage et les contraintes liées au classement.

Les dossiers qui touchent à l'éducation à l'environnement méritent d'avancer : les mares et leurs abords, milieu riche et complexe, actuellement dans un triste état ; le cheminement découverte botanique accessible à tous est encore loin d'être une ébauche ; malgré un début intéressant, la ferme doit se développer afin de permettre aux enfants de découvrir de plus près les animaux et bénéficier d'animations ; le rucher école qui doit jouer un rôle important dans notre département ; les animations nature etc.

Pour ce qui concerne la protection de l'espace, il n'en demeure pas moins que le Parc de la Poudrerie n'est pas

un musée et nous ne souhaitons pas qu'il le devienne. Il doit évoluer dans le cadre fixé et s'adapter à la réalité du temps et du public qui le fréquente. Différentes études ont montré qu'il n'est pas aussi riche que d'autres espaces. Néanmoins, il doit être protégé ; en ce sens, nos inquiétudes et nos interrogations sont légitimes.

La surfréquentation du public et la diversité des activités vont aller de manière croissante. Un effort de sensibilisation doit être fait.

L'abattage des arbres le long du canal nous pose plusieurs problèmes. Problème esthétique car, si a priori nous voulons être persuadé que cela répond à une nécessité, il nous semble qu'une telle atteinte visuelle de l'environnement du canal et donc du Parc, mériterait une communication plus importante auprès des riverains et des usagers. La suppression de ces dizaines d'arbres pose un problème écologique : les associations sont prêtes si on les convie, à entendre toutes les explications sur ce sujet.

Vigilance aussi dans la future construction de la déchetterie de Sevrain qui va être située à moins de 20 m du Parc. Citoyens, nous comprenons l'impérative nécessité d'une telle structure. Néanmoins, nous souhaitons avoir toutes les garanties de



L'un nos souhaits : sortir la piste de l'Ourcq du parc.

respect du site classé de la Poudrerie. Il en est de même pour le futur tracé du CDG express, Paris Roissy. Là encore, nous disons qu'une étude sérieuse doit être faite sur l'impact écologique et de nuisance si la ligne actuelle était choisie pour faire circuler des trains à grande vitesse. Le canal de l'Ourcq et le

Il y a deux choses dans un bâtiment : son usage et sa beauté, son usage appartient à son propriétaire, sa beauté à tout le monde.

V. Hugo

Parc, havres de paix, méritent une attention particulière. Enfin, si nous souhaitons vivement, depuis plusieurs années, que la piste cyclable sorte du Parc, il nous semble incontournable qu'une réflexion sur le nouveau

tracé soit engagée.

L'année 2005 doit être celle d'une initiative de la vie associative afin d'ouvrir un nouveau dossier concernant le classement d'une partie du canal de l'Ourcq bien que les nombreux exemples de décisions rendues par les tribunaux administratifs démontrent à quel point les impératifs de l'esthétique et du patrimoine sont souvent méconnus par ceux qui ont mission de délivrer les autorisations d'urbanisme. Souvent, ces exemples sont révélateurs que rien n'est acquis et que le classement du Parc ne protège pas de tous les projets. Devons-nous pour autant nous résigner ?

Jacques Dufour
Commission Découverte de
la Nature



La mare à l'îlot presque à sec cet été !

Vigilance à la Tussion

Ces derniers mois nous ont apporté la preuve que rien n'est jamais acquis ! Ce bois fait l'objet de nombreuses convoitises bien qu'il soit classé. Si nous avons bon espoir de voir sa réouverture reportée et soumise à une large consultation, les autres projets sont beaucoup plus préoccupants. À cet effet nous espérons obtenir un rendez-vous avec le Président du syndicat intercommunal (SEAPFA) Monsieur Aensel pour évoquer le réaménagement de la gare du Vert Galant et des parkings projetés dans la rue du Général Delestrain. Enfin, dans l'édition de septembre du journal municipal de Villepinte, Madame Valletton en réponse à un lecteur, affirme que si les travaux du bassin* de rétention sont retardés cela est dû à l'opposition des Amis du Parc. Ce qui est faux ! Nous ne sommes pas opposés à la création d'un bassin destiné à drainer les eaux des riverains en cas de pluies importantes car il existe une solution : sous le parking de la gare dans le cadre du projet de son réaménagement (notons qu'il eût été plus judicieux de ne pas autoriser de constructions à cet endroit étant donné la nature des sols). Le choix du bois de la Tussion pour créer ce bassin de rétention révèle l'état d'esprit des décideurs, à savoir : les espaces verts ne sont que de simples réserves foncières dont chacun peut user comme et quand bon lui semble.

*voir Atout Parc de juillet 2004

L'été en images !

Sylvie Vauclair durant sa conférence.



Salut Balthou ...

Il était bien brave, le cheval Balthazar, bien brave et bien sympathique. De son pas lourd et régulier, il arpentait les allées du parc attelé pour la promenade ou pour les besoins du service. Il est parti et désormais galope où bon lui semble, libre comme l'air. Nous allons le regretter... il nous manque déjà !

Catherine Merlier



Balthazar dans l'une de ses nombreuses missions.

>Conférence

Le samedi 25 septembre, nous avons reçu avec le plus grand plaisir Mme Sylvie Vauclair, astrophysicienne à Toulouse, pour une conférence sur le Soleil. Nous la remercions d'avoir répondu à notre demande avec autant de simplicité.

Marc Moulin

Une belle fresque à découvrir à la maison des Amis du Parc.



Dessine moi une fresque ...

Les 20 et 22 juillet derniers, une cinquantaine d'enfants ont été conviés à réaliser une fresque que vous aurez le plaisir de découvrir à la maison des Amis du Parc. Accompagnés de leurs animateurs, les jeunes artistes en herbe avaient délaissé leur centre de loisirs à Villepinte au profit de notre parc préféré. Avec sérieux, armés de brosses et de pinceaux ils se sont appliqués pour nous laisser une œuvre originale et colorée à admirer sans modération. Au terme de ces journées créatives, nous avons partagé un goûter bien mérité, avant de nous séparer. Cet été nous avons pu accueillir des jeunes de centres aérés grâce à la disponibilité des animateurs de l'association. Un grand merci à toutes et à tous.

Catherine Merlier

>Vandalisme

Peut-être aurez-vous remarqué ces derniers mois que les plans installés aux entrées avaient une fâcheuse tendance à se retrouver au sol ! Bien évidemment aucune sorcellerie ici, mais le passage de personnes (jeunes ou non) en mal d'activités physiques. De même dans la nuit du 19 au 20 septembre le forum a été visité. La porte de la Maison des Amis du Parc a été forcée mais a résisté. Ce qui n'est pas le cas de l'écurie de l'Agence qui a subi de gros dégâts heureusement sans incidence sur les chevaux. Tout cela entraîne des dépenses importantes de remise en état. Pour notre part nous envisageons l'installation d'une alarme dans le bâtiment dont nous disposons car malheureusement, nous n'échappons pas aux actes imbéciles et gratuits.

Marc Moulin



Les panneaux d'affichage régulièrement saccagés.

Les Journées du Patrimoine 10 ans de classement

Il y a dix ans, le 21 avril 1994 très exactement, le Premier Ministre signait le décret faisant du Parc de la Poudrerie le premier site classé de Seine Saint Denis. Depuis, que de péripéties faites de satisfactions et d'espoirs déçus. Il nous a donc paru utile, voire de notre devoir, de célébrer cet événement au moment où le Parc est de nouveau l'objet de convoitises. Le Bois de la Tussion est particulièrement visé à ce jour. L'article de Jacques Dufour dans ce même bulletin vous montre également les nombreux dossiers qui restent à mener à bien sur la Poudrerie.

leur montrer à la fois l'action de l'association mais aussi mieux leur faire connaître ce site qu'ils fréquentent pour la plupart très souvent. Sur l'ensemble des deux jours, le succès est important car plusieurs centaines de personnes sont venues nous rencontrer au Forum. Afin d'agrémenter ces journées nous avions organisé un jeu et mis à disposition des passants une calèche.

Environ 150 bulletins réponses ont été retirés de l'urne. Le premier bulletin tiré au sort fut déclaré gagnant car il comportait les cinq bonnes réponses. C'est



Le départ de la calèche dont le succès fut total.

sentant l'association. Un regret tout de même, l'absence de nombreux officiels invités le dimanche matin. Il est vrai que septembre est un mois particulièrement chargé en manifestations diverses ; il est donc pardonné ; et toutes celles qui ont néanmoins fait le déplacement. Nous ne pourrions pas termi-

ner cet article sans remercier les adhérents présents le samedi. Vous avez ainsi montré votre attachement à l'association et à son action. Et chacun aura une pensée pour les organisateurs de ces deux jours car leur travail fut lourd et contraignant. Mais cela en valait la peine ! Rendez-vous en 2014 ?

M.M



Remise du prix à la maman de la gagnante du jeu.

Les 18 et 19 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine nous souhaitons rencontrer les usagers du Parc et


une petite fille de Sevran qui remporta l'appareil photo numérique et à qui nous adressons toutes nos félicitations. La calèche fut un moment fort et apprécié de nombreux utilisateurs. Un grand merci à nos très sympathiques cochers. Malgré une demande importante cette animation restera ponctuelle car il n'est pas dans notre intention de transformer les lieux en parc d'attraction. Nos visiteurs ont eu le loisir de découvrir une exposition retraçant le classement ainsi qu'un diaporama pré-



Atout Parc

Bulletin d'informations des Amis du Parc Forestier de la Poudrerie. Imprimerie municipale de Tremblay en France. Tirage de ce numéro : 350 ex. Ont participé à ce bulletin : Jacques Dufour, Michel Giévarac, Catherine Merlier, Marc Moulin. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. N'hésitez pas à nous envoyer vos idées et suggestions sur le fonctionnement de l'association, les sorties, le parc, les articles...

Le n°46 paraîtra en janvier 2005



Les rendez-vous du Planétarium

- dimanche 7 novembre
- dimanche 2 janvier 2005
- dimanche 5 décembre
- dimanche 6 février 2005

séances à 16h au Forum / nombre de places limité
Il est donc prudent de réserver ses places !

Nous recherchons une personne pour prendre en charge les mises à jour de notre site internet.

À vendre :
> disques ZIP 100Mo
5€ l'unité

avis aux amateurs !

un site protégé

le décret du 21 avril 1994

Le 21 avril 1994, le Premier Ministre signait le décret faisant du Parc national forestier de la Poudrerie de Sevran, le premier site classé de Seine Saint Denis.

4 villes concernées : Livry Gargan, Sevran, Valpoux, Villepinte